

Certificat Montage d'opérations d'aménagement

Dynamiser votre carrière avec une formation certifiante

Formation
éligible au
CPF

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Le certificat s'adresse à des professionnels qui assurent l'ensemble des tâches d'une opération d'aménagement, depuis les phases de pré-programmation jusqu'à l'achèvement. Il fournit les méthodes et des outils pour conduire une opération d'aménagement complexe en couvrant les champs techniques, juridiques, administratifs et commerciaux.

Depuis sa création en 2014, le taux de réussite à cette formation est de 94,3 %

PUBLIC ET COMPÉTENCES VISÉES

Pour s'assurer du niveau, de la motivation et de l'adéquation entre le programme et le projet professionnel des candidats, les candidatures se font sur dossier comprenant : les formations (initiales et continues) suivies par le candidat, l'expérience professionnelle et une lettre de motivation. Ponts Formation Conseil vise un public composé de candidats de qualité présentant le profil suivant :

- Formation de niveau Bac+5 en urbanisme et aménagement ;
- Et/ou 5 ans d'expérience en collectivité, bureaux d'études, SEM, agences d'urbanisme, OPH, opérateurs privés (lotisseurs, promoteurs...), CCI. ...

De manière plus ponctuelle, des candidats dont le profil ne correspond pas à ce descriptif peuvent être admis si leur niveau de qualification, d'expérience et de motivation le justifie.



POURQUOI SUIVRE NOTRE FORMATION CERTIFIANTE ?

▶ BÉNÉFICIEZ DE LA CERTIFICATION ÉCOLE DES PONTS

Ce certificat vous donne accès à un diplôme de l'École des ponts. Il vous assure une formation et une opérationnalité immédiate, une ouverture d'esprit et des connaissances pluridisciplinaires et du conseil et l'accès à un réseau professionnel.

▶ AVANCER ET ÉVOLUER

Notre cursus de formation vous permet de consolider vos connaissances et faire valider vos compétences par des experts.

▶ REVISITER VOS PRATIQUES ET LES ENRICHIR

Grâce à sa structure, notre formation certifiante facilite l'échange entre participants tout au long de l'année. A travers le travail en groupe et les liens noués de manière plus informelle, il s'agit pour nos candidats de développer leur réseau dans le domaine de l'aménagement et d'apprendre d'exemples tirés d'autres entreprises, ce qui est facilité par la diversité des profils.

▶ APPRENDRE D'EXPERTS RECONNUS

Les sessions de formation sont coordonnées et animées par des experts confirmés, choisis pour leur niveau d'expertise reconnue dans ce domaine, leur expérience professionnelle et leur qualité pédagogique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Exercice de QCM + présentation écrite et orale d'un projet auprès du jury à la fin du cursus

1

2 JOURS

Réaliser les études de programmation urbaine

- Comprendre les enjeux et la démarche de la programmation urbaine ;
- Appréhender les contraintes à prendre en compte : stratégie urbaine, prospective, contraintes techniques et financières et les partenaires à associer ;
- Identifier les besoins en ingénierie et études spécifiques.

2

2 JOURS

Concevoir le projet d'aménagement

- Acquérir les fondamentaux d'une démarche de projet urbain ;
- Mener à bien les études et apprécier les objectifs, contraintes et risques en vue d'une définition pérenne du projet.

3

2,5 JOURS

Choisir parmi les procédures d'aménagement

- Distinguer les procédures dans la totalité de leurs aspects : juridiques, urbanistiques, fiscaux et financiers ;
- Déterminer la procédure opérationnelle la mieux adaptée aux opérations concernées.

4

2 JOURS

Optimiser le montage opérationnel et financier d'un projet d'aménagement

- Sécuriser toutes les phases du montage d'un projet d'aménagement ;
- Identifier et comprendre les règles et mécanismes de base financiers, fiscaux et comptables ;
- Savoir élaborer les documents de pilotage financier de l'opération ;
- Savoir analyser un bilan d'opération.

LES 8 MODULES DU CERTIFICAT


109h

5

2 JOURS

Piloter un projet d'aménagement durable

- Identifier les leviers et thématiques à intégrer à une opération d'aménagement durable ;
- Appréhender les méthodes d'élaboration et d'évaluation d'un éco quartier ;
- Apprécier les conditions de réalisation et « bonnes pratiques » à partir de retours d'expériences.

6

2 JOURS

Planifier et sécuriser le déroulement d'un projet d'aménagement

- Recenser les principales procédures et études applicables et leur chaînage ;
- Comprendre les choix stratégiques possibles pour le maître d'ouvrage et leurs implications pour le projet ;
- Sécuriser le déroulement du projet sur les plans réglementaire et juridique ;
- S'appropriier les principaux enjeux de pilotage et de planification.

7

2 JOURS

Elaborer la stratégie foncière d'une opération d'aménagement

- Appréhender les moyens de l'anticipation stratégique foncière d'une opération ;
- Identifier l'ensemble des dispositifs de la maîtrise foncière, leur portée juridique, leur incidence stratégique ;
- Planifier chronologiquement les procédures de libération des emprises.

8

1 JOUR

Commercialiser son opération d'aménagement en intégrant les règles du marché

- Identifier le contenu d'une étude de marché immobilier ;
- Appréhender le contenu d'une démarche marketing et de commercialisation ;
- Maîtriser les outils de management et de suivi de la commercialisation.

CONTACT

Stefanie TALLEY | Tél : 06 80 15 95 02 | Mail : stefanie.talley@fc-enpc.fr